

# Formation proposée par le cabinet Ellipse Avocats



## LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE - 2025 (structures de moins de 50 salariés)



En présentiel



3.5 HEURES



360€ TTC par jour et par stagiaire

450€ TTC par jour et par stagiaire

+ refacturation des frais de déplacement du formateur



6 à 10 personnes

### OBJECTIFS

Obligatoire dans les entreprises excédant en principe 11 salariés, le comité social et économique est une instance unique de représentation du personnel dont les prérogatives diffèrent selon que l'effectif de l'entreprise excède ou non 50 salariés.

Cette formation constitue un outil indispensable pour permettre aux participants d'appréhender au mieux la première réunion de leur instance, l'animation de celui-ci tout au long de l'exercice du prochain cycle électoral et un exercice efficient des attributions de ces instances dans l'intérêt de la société et du dialogue social.

### CONTENU

1. Quelles sont les réelles prérogatives de cette instance ?
2. La mise en route du CSE : quel mode de fonctionnement peut-il être adopté ?
3. Les moyens du CSE, son information et sa consultation
4. L'animation pratique d'une réunion du CSE
5. Les autres rôles possibles du CSE

#### Modalités et délais d'accès :

La formation démarre à la signature de la convention et les dates sont convenus en accord avec le client.

#### Accessibilité aux personnes handicapées :

En fonction du handicap du stagiaire, nous étudierons les éventuels aménagements spécifiques qui pourront être étudiés en collaboration avec le stagiaire (outils, rythmes, ou modalités particulières adaptés au handicap exprimé).

#### Public

Dirigeants  
DRH/RRH  
Assistants RH  
Comptables  
Juristes

#### Pédagogie

Exposé, supports pédagogiques, échanges, quiz, grille d'auto-évaluation. Un support de cours sera remis à chaque participant. La formation se termine par un contrôle des acquis.

#### Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire  
Nota : Prérequis uniquement technique pour la formation en distanciel : Installation teams (webcam et son)

#### Intervenant

Un Avocat du cabinet du réseau  
ELLIPSE AVOCATS

#### Modalités d'évaluations / Attestation des acquis de la formation :

- Évaluation par questionnaire (quizz) par rapport à l'atteinte des objectifs
- Évaluation à chaud sur le niveau de satisfaction par questionnaire
- Évaluation à froid pour les entreprises/Financeurs